



Prise en charge ambulatoire des problèmes de dépendance

Résultats de l'enquête sur les institutions de 2008

Mariana Astudillo, Etienne Maffli

Remerciements

Nous remercions vivement les responsables d'institution qui se sont donné la peine de remplir le questionnaire de cette enquête. Nous remercions Christiane Gmel et Edith Bacher pour les contacts avec les institutions, la saisie ainsi que pour les tâches de logistique et de mise en page.

Compléments d'information: Etienne Maffli, tél. 021 321 29 54, fax 021 321 29 40,
e-mail emaffli@sfa-ispa.ch

Réalisation: Mariana Astudillo, Etienne Maffli, Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA)

Diffusion: Librairie ISPA, case postale 870, 1001 Lausanne,
tél. 021/321 29 35, fax 021 321 29 40,
e-mail librairie@sfa-ispa.ch

Prix: Fr. 4.–

Langue du texte original: français

Graphisme/mise en page: ISPA

Copyright: © ISPA-SFA Lausanne 2008

Citation recommandée: Astudillo, M., & Maffli, E. (2008). Prise en charge ambulatoire des problèmes de dépendance - Résultats de l'enquête sur les institutions de 2008 (No. 5). Lausanne: Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies.

Table des matières

1	Introduction.....	3
1.1	Déroulement de l'enquête et participation.....	4
1.2	Limitations.....	5
2	Offre en matière de prise en charge psychosociale.....	5
2.1	Champ d'activité de l'institution.....	5
2.2	Institutions mixtes (offre ambulatoire et résidentielle).....	6
2.3	Sevrage dans le cadre de la prise en charge.....	6
3	Personnel des institutions.....	7
3.1	Nombre de postes de travail.....	7
4	Clients, clientes.....	8
	Annexe.....	11

1 Introduction

L'enquête sur les institutions de la statistique SAMBAD se déroule depuis 2004 dans le cadre d'*act-info*, le réseau de monitoring de la prise en charge et du traitement des dépendances en Suisse. Le réseau *act-info* est financé et coordonné par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la réalisation des relevés effectués dans le secteur ambulatoire de l'aide psychosociale est confiée à l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA).

Pour alléger la charge administrative des Institutions et par souci d'économie, l'enquête a été simplifiée et le volume d'information réduit. Le présent rapport est destiné aux institutions participantes et offre un aperçu des résultats de l'enquête portant sur la situation des institutions en 2007. Pour certaines indications concernant le personnel ainsi que pour le nombre de client-e-s suivi-e-s, la date de référence est le 30 septembre 2007. Cette date offre une photographie de l'institution à un moment de l'année présentant un fonctionnement usuel du service.

Les chiffres recherchés peuvent être facilement trouvés dans les tableaux ou graphiques. Les commentaires résument les grandes lignes qui se dégagent des résultats tout en donnant les éclairages nécessaires à leur compréhension.

De façon à ce que les services puissent comparer leur propre profil de façon appropriée, il a semblé utile de détailler l'ensemble des résultats pour les cinq principaux types d'institutions qui apparaissent dans le domaine ambulatoire de l'aide psychosociale en matière de dépendance. On distingue d'abord trois types de services dans le secteur des *institutions spécialisées* (services qui ne s'occupent que de problèmes addictifs) et ensuite deux autres types parmi les *institutions polyvalentes* (services prenant en charge également d'autres problèmes que les problèmes addictifs). Il s'agit plus précisément des cinq types suivants:

a) institutions spécialisées:

- les services prenant en charge uniquement les problèmes liés aux *substances légales* (alcool principalement),
- les services prenant en charge uniquement les problèmes liés aux *substances illégales* (héroïne, cocaïne, cannabis, ecstasy, amphétamines, etc.),
- les services prenant en charge les problèmes liés à *toutes substances ou tous troubles addictifs*, c'est-à-dire les institutions s'occupant des problèmes liés aux substances légales et illégales ou qui étendent leur offre aux comportements comparables à une dépendance, comme p. ex. le jeu pathologique;

b) institutions polyvalentes:

- les *services psychiatriques polyvalents*, antennes ambulatoires médicalisées s'occupant de problèmes d'ordre psychiatrique et notamment de problèmes addictifs, que ce soit en rapport avec l'alcool ou d'autres substances,
- les *autres services polyvalents* qui réunissent diverses institutions ouvertes à une large clientèle confrontée à différentes difficultés, dont les problèmes liés aux substances légales ou illégales. Il s'agit notamment de services sociaux généraux, de services de consultation pour la jeunesse et d'autres centres ambulatoires généralistes.

1.1 Déroulement de l'enquête et participation

La statistique SAMBAD du réseau act-info concerne tous les services de consultation ambulatoires qui offrent une aide psychosociale pour des problèmes liés à une substance ou pour d'autres problèmes addictifs. Les services offrant uniquement des traitements de substitution ou de prescription d'héroïne participent en principe à d'autres statistiques du réseau act-info et ne font pas partie du secteur SAMBAD. Le questionnaire de l'enquête sur les institutions a été envoyé au courant du mois de janvier 2008 à tous les services concernés répertoriés en Suisse. Parfois, il s'est avéré que les institutions contactées ne correspondaient pas aux critères d'inclusion. Les éventuelles réponses n'ont dans ce cas pas été retenues pour les analyses.

Les questionnaires étaient destinés aux responsables des institutions. Une enveloppe-réponse était jointe pour retourner les questionnaires à l'ISPA, où ont été effectués le contrôle et la saisie des données. Plusieurs vagues de rappels ont été lancées, de façon à obtenir la meilleure participation possible. Suite à l'ultime pointage, les derniers questionnaires ont été retournés au mois de juillet 2008.

En 2007, 224 services ambulatoires actifs et correspondant aux critères d'inclusion ont été dénombrés en Suisse. C'est un de plus que l'année précédente (223 services) et l'on pourrait donc assister à une stabilisation du nombre des services ambulatoires après une longue période d'érosion.

Plusieurs services répertoriés font partie d'organismes étroitement centralisés au niveau administratif. Dans ce cas, seul un questionnaire a été rempli pour les unités regroupées. Ainsi, les 164 questionnaires remplis et retournés représentent en fait 198 des 224 institutions initiales. Le taux de participation total s'élève donc à 88,4%. Nous observons cependant que la participation diffère selon le type de service: avec un taux de 90,1%, la participation est plus élevée parmi les institutions spécialisées que parmi les institutions polyvalentes (85,4%). Les chiffres détaillés par région linguistique et type de service figurent en annexe (*tableau A*).

1.2 Limitations

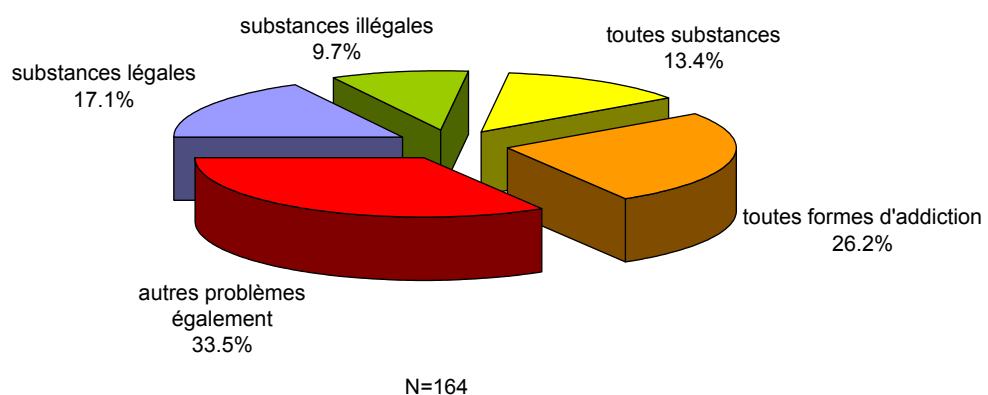
Dans l'interprétation des résultats présentés ci-après, il faut tenir compte de quelques particularités inhérentes à l'organisation et au fonctionnement des services concernés. Comme indiqué plus haut, un certain nombre de services regroupés au sein d'un même organisme n'ont livré des informations que pour l'ensemble de l'entité administrative qu'ils représentent (16 regroupements représentant 50 services), alors que d'autres ont pu le faire séparément pour chaque service disposant d'une adresse distincte. Dans les résultats qui suivent, les services regroupés n'ayant rempli qu'un seul questionnaire compteront donc chaque fois pour un service et non pas pour plusieurs. Par ailleurs, dans le secteur polyvalent, les données se rapportent généralement à l'ensemble de l'institution et non pas seulement au domaine des problèmes addictifs. Enfin, certaines institutions disposant également d'une offre de prise en charge résidentielle n'étaient pas en mesure de répondre pour le seul secteur ambulatoire et ont par conséquent communiqué leurs chiffres globaux. Cependant, la grande majorité des services contactés (surtout parmi les institutions spécialisées) ont pu transmettre des données selon les modalités prévues, si bien que les biais introduits par les particularités évoquées ci-dessus ne devraient pas influencer notablement les résultats.

2 Offre en matière de prise en charge psychosociale

2.1 Champ d'activité de l'institution

Presque deux tiers des services de consultation (64,6%) ayant participé à l'enquête sont des centres spécialisés dans les problèmes addictifs. Les autres services sont de type polyvalent et accueillent également des personnes confrontées à d'autres problématiques que les abus de substances ou autres troubles assimilables aux dépendances. Le *graphique G1* rend compte de la répartition des différents champs d'activité des institutions participantes. C'est principalement sur la base des réponses à la question de la spécialisation du centre que les distinctions entre les différents types de services sont opérées dans la suite de ce rapport.

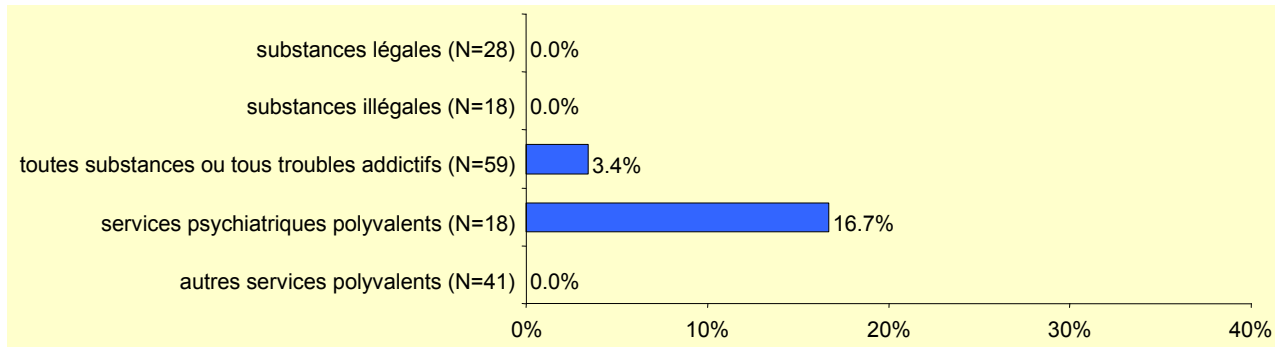
G1 Champ d'activité des institutions (2007)



2.2 Institutions mixtes (offre ambulatoire et résidentielle)

L'enquête révèle que 97,0% des services participants se définissent comme institution ou centre ambulatoire à part entière, alors que les 3,0% restants (n=5) font partie d'une structure plus large comprenant également une unité résidentielle. Le *graphique G2* donne un aperçu de ces résultats selon le type de service. On observe que les structures mixtes apparaissent presque essentiellement parmi les services psychiatriques polyvalents.

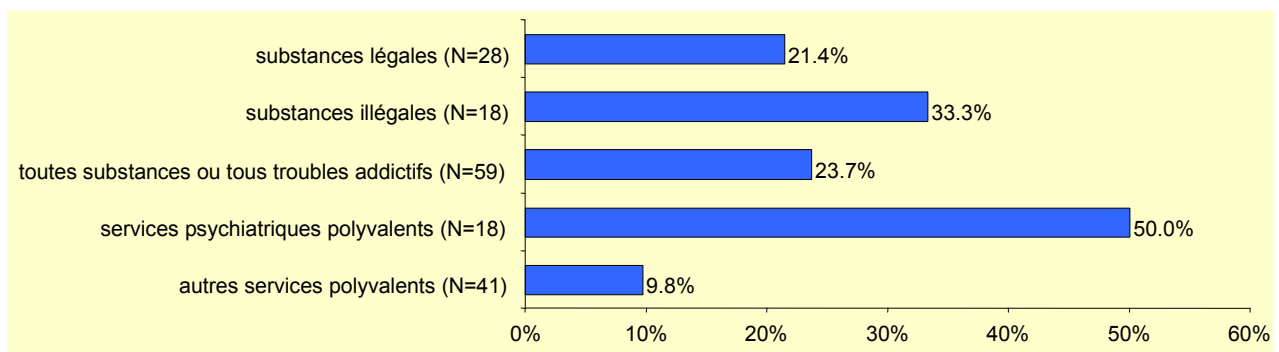
G2 Proportion des institutions mixtes (offre ambulatoire et résidentielle), par type de service (2007)



2.3 Sevrage dans le cadre de la prise en charge

Presque un service sur quatre (23,8%) offre la possibilité d'effectuer un sevrage complet ou partiel dans le cadre de la prise en charge. Comme les résultats du *graphique G3* le suggèrent, cette offre est plus courante parmi les services psychiatriques polyvalents ainsi qu'auprès des services spécialisés prenant en charge les problèmes liés aux substances illégales. Les offres de sevrage sont peu fréquentes dans les autres services polyvalents.

G3 Offre de sevrage dans le cadre de la prise en charge, par type de service (2007)



3 Personnel des institutions

3.1 Nombre de postes de travail

A l'exception de quatre d'entre elles, les institutions participantes ont fourni des indications concernant leur dotation en personnel. De façon générale, on observe une grande diversité au niveau du nombre de personnes employées par les services participants, ce qui indique une variété importante quant à la structure des institutions oeuvrant dans le secteur ambulatoire.

Le nombre moyen d'équivalents plein temps parmi les services spécialisés s'occupant essentiellement de problèmes liés aux substances légales (principalement alcool) est de 4,3 postes. Il s'agit donc dans ce secteur typiquement de petites unités. Les services concentrant leurs efforts sur la prise en charge de problèmes liés aux substances illégales semblent être généralement un peu plus grands puisqu'ils comptent en moyenne 5,0 postes de travail. Quant aux services répondant indifféremment aux problèmes liés aux substances légales et illégales, ils fonctionnent avec en moyenne 7,1 équivalents plein temps.

Avec une moyenne de 20,7 postes de travail, ce sont les services psychiatriques polyvalents qui ont le plus de personnel. Ceci est en partie dû à l'organisation centralisée d'antennes régionales qui forment un tout au niveau administratif. De plus, certains services comprennent des unités résidentielles dont le personnel est également pris en compte. Quant aux autres services polyvalents, ils disposent en moyenne de 5,8 équivalents plein temps. Il faut rappeler ici que les postes de travail de ces deux derniers secteurs polyvalents ne sont de loin pas tous consacrés à la prise en charge de problèmes addictifs.

T1 Nombre de postes de travail, par type de service (30.09.2007)

	Type de service					Total	
	services spécialisés			services polyvalents		%	N
	substances légales %	substances illégales %	toutes substances ou tous troubles addictifs %	services psychiatriques polyvalents %	autres services polyvalents %		
équivalents plein temps							
0-1	14.3	0.0	5.1	0.0	0.0	4.4	7
>1-2.5	25.0	16.7	20.3	0.0	29.3	21.3	34
>2.5-5	35.7	33.3	35.6	0.0	31.7	31.3	50
>5-10	14.3	44.4	20.3	35.7	26.8	25.0	40
>10-20	10.7	5.6	10.2	28.6	7.3	10.6	17
>20-30	0.0	0.0	5.1	7.1	4.9	3.8	6
>30-50	0.0	0.0	3.4	14.3	0.0	2.5	4
>50	0.0	0.0	0.0	14.3	0.0	1.3	2
N*	28	18	59	14	41		160

pourcentages par colonne, une seule catégorie possible

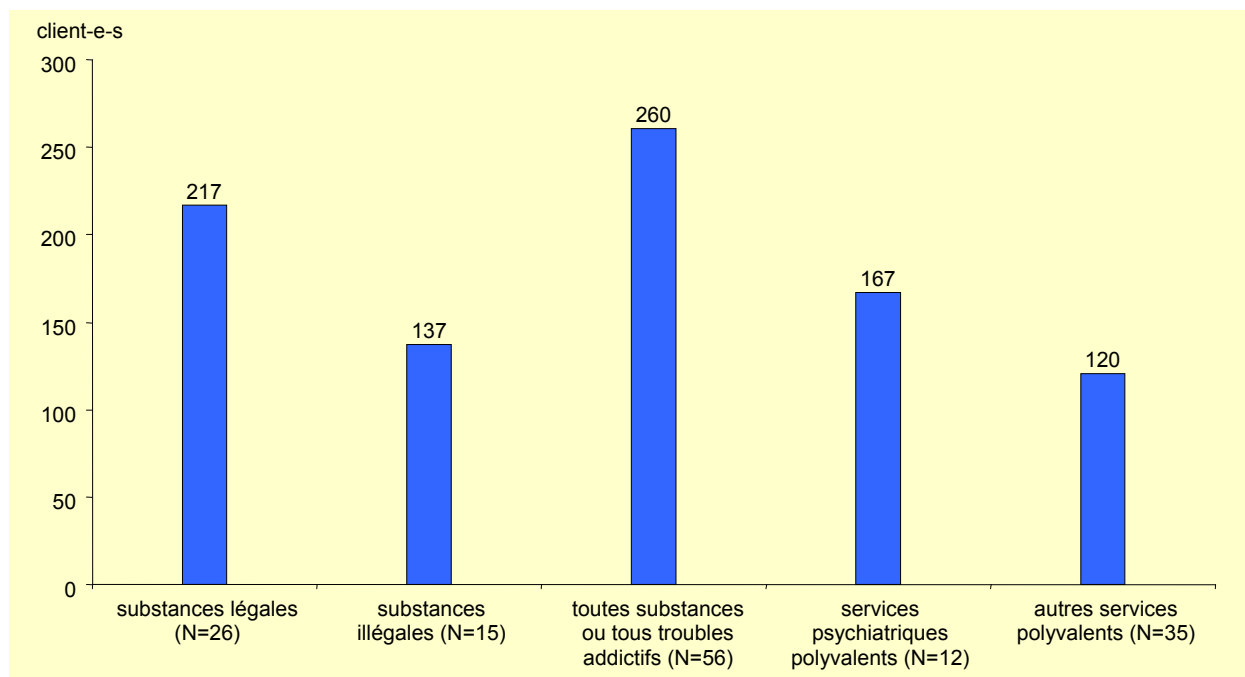
**nombre d'institutions participantes n'ayant pas communiqué cette information : services psychiatriques polyvalents : 4 institutions*

4 Clients, clientes

Les deux dernières questions de l'enquête portent sur le nombre de client-e-s pris-e-s en charge en date du 30 septembre 2007 (dossiers ouverts à cette date). La première concerne l'ensemble de la clientèle alors que la seconde vise à connaître le nombre des personnes prises en charge pour des problèmes liés à une substance ou à un comportement addictif. Ce sont donc les résultats relatifs à cette seconde question qui nous intéresseront en priorité. De façon générale, pas loin de neuf institutions sur dix ont pu communiquer ces informations (87.8% des services ayant participé à l'enquête), les services polyvalents n'étant parfois pas en mesure de les fournir pour le sous-groupe ciblé. Il peut parfois s'agir d'estimations, puisque l'on demandait de procéder à une évaluation lorsque le chiffre exact n'était pas connu. Rappelons par ailleurs que certains services regroupés au sein d'un même organisme n'ont livré des informations que pour l'ensemble de l'entité administrative qu'ils représentent.

Compte tenu de ces remarques, le *graphique G4* présente pour chaque type de service le nombre moyen de client-e-s suivi-e-s en raison de problèmes liés à une substance ou à un comportement de type addictif dont une prise en charge était en cours à la date de référence.

G4 Nombre moyen de client-e-s suivi-e-s pour des problèmes liés à une substance ou à un comportement de type addictif (au 30.09.2007), par type de service



nombre d'institutions participantes n'ayant pas communiqué cette information: substances légales: 2 institutions; substances illégales: 3 institutions; toutes substances ou tous troubles addictifs: 3 institutions; services psychiatriques polyvalents: 6 institutions; autres services polyvalents: 6 institutions

Comme une moyenne n'indique que la tendance centrale d'une distribution, il est également intéressant de relever les disparités que l'on rencontre au sein des différents types de services. Ainsi, le nombre de client-e-s en cours de prise en charge lors de la date de référence varie de 2 à 603 parmi les centres de consultation du domaine des substances légales et l'écart-type par rapport à la moyenne est ici de 173,1. Quant aux autres secteurs spécialisés, les variations sont très marquées aussi: dans le domaine des substances illégales, le nombre de client-e-s varie entre 37 et 256 (écart-type: 63,9) alors qu'il va de 36 à 2'178 selon le centre (écart-type: 343,0) dans le secteur spécialisé dans tous les types de problèmes addictifs.

Les disparités sont aussi très importantes parmi les services polyvalents. Ainsi, les services psychiatriques polyvalents ont à la date de référence un nombre de client-e-s pris-e-s en charge pour des problèmes addictifs qui varie entre 40 et 940 (écart-type: 246,7) tandis que les mêmes types de prises en charge recensées parmi les autres services polyvalents oscillent entre 7 et 790 (écart-type: 157,8). Le nombre total de client-e-s dans les services polyvalents (comprenant les personnes suivies pour toutes sortes d'autres problèmes) est bien plus élevé. Il est en moyenne de 1'203 parmi les services psychiatriques polyvalents (min.: 300; max.: 3'000; écart-type: 772,7) et de 354,9 dans les autres services polyvalents (min.: 42; max.: 1'978; écart-type: 363,9).

Tableau A – Participation à l'enquête sur les institutions, par type de service et par région linguistique (2008)

	substances légales			substances illégales			toutes substances ou tous troubles addictifs			services psychiatriques polyvalents			autres services polyvalents			Total		
	N	n(p)	%	N	n(p)	%	N	n(p)	%	N	n(p)	%	N	n(p)	%	N	n(p)	%
D-CH	24	20	83.3	10	10	100	54	48	88.9	16	9	56.2	43	39	90.7	147	126	85.7
F-CH	14	14	100	5	5	100	25	21	84	13	13	100	2	2	100	59	55	93.2
I-CH	6	6	100	4	4	100	0	0	-	5	5	100	3	2	66.7	18	17	94.4
Total	44	40	90.9	19	19	100	79	69	87.3	34	27	79.4	48	43	89.6	224	198	88.4

N: nombre de services existants au 31.12.2007;

n(p): services participant à l'enquête sur les institutions de 2008;

%: participation à l'enquête sur les institutions de 2008, en pour-cent